



Programme des Nations Unies pour l'environnement

UNEP/WG.165/2
26 mars 1987

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion sur les apports des programmes méditerranéens bilatéraux et multilatéraux aux objectifs du Plan d'action pour la Méditerranée

Madrid, 25 - 27 mai 1987

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Point 1 - Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par le représentant du Directeur exécutif du PNUE et par un représentant du Gouvernement d'Espagne. L'ouverture aura lieu le mercredi, 25 mai 1987 à 10.00 heures au Ministère des Travaux Publics et de l'Habitat, Direction Générale de l'Environnement, Paseo de la Castellana, No. 67.

Point 2 - Règlement intérieur

Le Règlement intérieur des conférences et réunions des parties contractantes s'applique mutatis mutandis.

Point 3 - Election du Bureau

La réunion devra élire son président, deux vice-présidents et un rapporteur.

Point 4 - Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire a été distribué sous la cote UNEP/WG.165/1.

Point 5 - Organisation des travaux

Tous les débats se tiendront en plénière, dans les langues anglaise et française, avec interprétation simultanée. L'emploi du temps proposé figure en annexe au présent document.

Point 6 - Apports des programmes méditerranéens bilatéraux et multilatéraux aux objectifs du Plan d'action pour la Méditerranée

Ce point de l'ordre du jour sera présenté par le secrétariat. La réunion sera saisie du document suivant:

UNEP/WG.165/2 Rapport du Directeur exécutif

La réunion sera invitée à examiner le contenu de la section I et II de ce document.

Point 7 - Renforcement de la coopération dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée

- a) la coopération bilatérale
- b) la coopération multilatérale

Le secrétariat présentera ce point de l'ordre du jour. La réunion sera saisie des documents de référence suivants :

UNEP/WG.104/INF.6: PNUE - La contribution des activités en cours aux objectifs du Plan d'action pour la Méditerranée

UNEP/WG.104/INF.7: PNUE - Le mécanisme apparenté à un centre d'échange

La réunion sera invitée à examiner les propositions du secrétariat visant à renforcer la coopération dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée continues dans la section III du document UNEP/WG.165/3.

Les représentants et observateurs qui seraient en mesure de le faire seront invités à manifester leur intérêt pour le financement des types de projets décrits dans la section II du document, et à fournir des information sur l'appui actuel, donné à des projets semblables.

Point 8 - Questions diverses

Les participants pourront soulever d'autres questions relatives aux objectifs de la réunion.

Point 9 - Adoption du rapport

Un projet de rapport sera soumis à la réunion pour approbation.

Point 10 - Clôture de la réunion

La clôture de la réunion est prévue le mercredi, 27 mai 1987 à 18.00 heures.

Emploi du temps proposé

		matin	après-midi
lundi	25 mai	Points 1, 2, 3, 4, 5, 6	Point 6
mardi	26 mai	Point 7 (a) et (b)	Point 7(a) et (b)
mercredi	27 mai	Points 8, 9	Points 9 et 10